



Interfel

Interprofession des
fruits et légumes frais

Paris, le :

N° Appel :

N° Cotisant :

COTISATION INTERPROFESSIONNELLE ETENDUE

PÉRIODE A DÉCLARER

A RETOURNER AVANT LE

CA FRANCE *

€

CA HORS FRANCE *

€

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL H.T. *	Origine France	Origine Intra Communautaire et Pays Tiers	Vous ne connaissez pas la répartition
* En fruits et légumes hors pommes de terre, banane, lentilles, pois-chiches et soja			
1. Base de cotisation de votre entreprise : (1) Chiffre d'affaires total HT y compris aux détaillants, à la restauration collective et les ventes hors France*	1.		
2. TAUX	X 0,00073	X 0,00050	X 0,00073
3. COTISATION 1 HT	3.		
4. Base de cotisation collectée par votre entreprise : auprès du commerce de détail et de la restauration collective*	4.		
5. Vous êtes détaillant ou opérateur de la restauration collective Achats non déjà soumis à la cotisation* Achats directs en production*	5.		
6. TOTAL LIGNE 4+5	6.		
7. TAUX	X 0,00210	X 0,00180	X 0,00210
8. COTISATION 2 HT	8.		
9. COTISATION TOTALE HT (3+8)	A €	B €	C €

(1) Attention : Si votre chiffre d'affaires **annuel HT** mentionné en **1** est inférieur à 30 000 €.

La cotisation forfaitaire due est de **20 € HT**, soit **24 € TTC**. A cette cotisation forfaitaire, doit être ajoutée le cas échéant la cotisation collectée auprès du commerce de détail et de la restauration collective (ligne 4), **le bordereau doit toutefois être entièrement rempli.**

Cotisation totale H.T. (A + B + C) (1)

€

TVA (20%)

€

MONTANT TTC A RÉGLER

€

CHÈQUE OU VIREMENT
à libeller à l'ordre d'INTERFEL

Date :

Cachet et signature :